

Caen, le 22 janvier

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : point sur la vaccination des publics prioritaires

Depuis le début de la vaccination en Normandie le 4 janvier 2021, 57 288 personnes ont été vaccinées parmi les publics prioritaires (chiffres au 21/01).

Qui peut se faire vacciner ?

Depuis le lundi 18 janvier, en plus des publics déjà éligibles :

- personnes âgées en EHPAD ou en unité de soin de longue durée, professionnels de santé de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités,
- pompiers de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités,
- aides à domicile de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités,
- personnes en situation de handicap vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées),

la vaccination a été élargie :

- aux personnes âgées de plus de 75 ans
- et celles atteintes de pathologies à haut risque (ces dernières doivent disposer avant de se faire vacciner d'une ordonnance médicale établie par leur médecin traitant) : atteintes de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ; atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ; transplantées d'organes solides ; transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ; atteintes de poly-pathologies chroniques, avec au moins deux insuffisances d'organes ; atteintes de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé) ; atteintes de trisomie 21.

Où peut-on se faire vacciner ?

Grâce à la coopération de l'ARS, des Préfectures, des collectivités locales, des établissements de santé, des professionnels de santé libéraux, des pharmaciens et des SDIS, plus de 50 centres de vaccination sont accessibles depuis le 18 janvier.

La liste de ces centres (communautaire ou adossé à un centre hospitalier) est disponible sur [le site internet de l'ARS Normandie](#).

Il n'est pas possible de venir dans ces centres sans avoir pris rendez-vous au préalable (voir ci-dessous).

Concernant les professionnels de santé qui souhaitent être vaccinés (primo injection), en tant que public prioritaire, la vaccination est toujours possible. Depuis le 18 janvier, elle doit être réalisée dans l'un des centres de vaccination (communautaire ou adossé à un centre hospitalier – liste disponible sur [le site internet de l'ARS](#)).

Comment ces centres ont-ils été répartis sur le territoire normand ?

ARS et Préfectures ont déployé les centres de vaccination afin d'assurer un maillage de toute la région au regard du nombre de personnes éligibles dans les territoires.

Des travaux sont également en cours dans chaque département afin de faciliter l'accès à la vaccination pour les personnes isolées ou rencontrant des difficultés pour se déplacer, grâce notamment à des équipes mobiles.

Comment les doses sont-elles réparties dans ces centres de vaccination ?

Dans chaque région, une livraison, correspondant à une quote part de l'approvisionnement national calculée au prorata de la population concernée, est réalisée chaque semaine. Elle correspond à la réalité des territoires, en fonction de la répartition des populations cibles, en utilisant toutes les ressources en vaccin.

Cette livraison hebdomadaire est réceptionnée à l'échelle de chaque département par l'établissement pivot (CHU de Caen, CH Eure-Seine, CH Mémorial de Saint-Lô, CHICAM (Alençon) et CHU de Rouen) doté d'un super congélateur.

Pour réaliser la vaccination, chaque centre connaît sa dotation hebdomadaire établie en fonction des publics concernés sur son territoire.

Dès le jeudi 14 janvier, chaque centre de vaccination a ainsi été informé par l'ARS Normandie des quantums hebdomadaires de doses disponibles qui lui étaient destinés pour la période du 18/01 au 14/02, étant entendu qu'ils sont susceptibles d'évoluer en fonction des approvisionnements nationaux.

Une nouvelle information leur sera adressée très prochainement précisant les quantums pour la période du 14/02 au 01/03.

D'ici le début de semaine prochaine, le nombre moyen de doses dont chaque centre de vaccination dispose chaque semaine sera disponible sur le site www.data.gouv.fr.

Pour en savoir plus « De sa fabrication à son injection, le parcours du vaccin contre la Covid-19 » : <https://www.gouvernement.fr/de-sa-fabrication-a-son-injection-le-parcours-du-vaccin-contre-la-covid-19>

Comment les centres organisent-ils la prise de RDV ?

Les centres planifient les rendez-vous pour les premières et secondes injections sur la base des quantums qui leur sont communiqués. Dans les cas où il y aurait plus de rendez-vous programmés que de doses disponibles, les centres de vaccination concernés s'attachent à fixer un nouveau rendez-vous à une date ultérieure.

Aucune annulation de rendez-vous ne devrait donc advenir et aucune annulation n'a donc été demandée par l'ARS ni ne le sera à l'avenir.

Aujourd'hui est-il possible de prendre RDV ?

Dès le premier jour de prise de rendez-vous, l'ARS Normandie a constaté une très forte affluence sur la ligne de réservation téléphonique régionale et sur les plateformes de réservation en ligne (Doctolib, Keldoc et Maïia).

Chaque centre de vaccination réalise des points réguliers avec l'ARS afin d'organiser les rendez-vous pour réaliser la 1ère et la 2nde vaccination au regard des doses disponibles. **Aujourd'hui et compte tenu du nombre très important de demandes de créneaux enregistrées depuis la semaine passée, en cas d'absence de rendez-vous disponible, les personnes éligibles sont invitées à patienter jusqu'à l'ouverture de nouveaux créneaux.**

En effet, chaque semaine et au fur et à mesure de l'approvisionnement en vaccin, de nouvelles plages de rendez-vous seront ouvertes pour les semaines au-delà du 14 février pour permettre à de nouvelles personnes éligibles à la vaccination de prendre rendez-vous et d'être vaccinées dans les centres de vaccination.

Toutes les personnes concernées qui le souhaitent auront accès à la vaccination, étant entendu que cette campagne va s'étendre sur la durée nécessaire au regard des approvisionnements.

Les rendez-vous dans le centre de vaccination le plus proche du domicile des personnes peuvent être pris sur Internet ou par téléphone :

- . sur internet : en se rendant sur le site www.sante.fr ou sur le site de l'ARS Normandie : l'internaute sera dirigé vers la fiche du centre de vaccination le plus proche de chez lui, qui lui permettra d'accéder à la plateforme de rendez-vous en ligne dédiée à ce centre
- . par téléphone au 02 79 46 11 56, numéro régional accessible de 8h à 18h, du lundi au vendredi, ou au 0 800 009 110, numéro national vert accessible de 6h à 22h 7/7 pour être redirigé vers le standard téléphonique du centre le plus proche ou obtenir un accompagnement à la prise de rendez-vous.

La 2^{de} injection est-elle bien prévue ?

L'ARS précise que le rappel, ou 2^{de} injection, est bien pris en compte, dans la gestion des doses, pour chaque personne ayant bénéficié d'une première injection. Au regard des livraisons annoncées chaque semaine, l'ARS a organisé la montée en charge de l'accès à la première injection des nouveaux publics prioritaires, tout en préservant le stock nécessaire pour la 2^{de} injection au regard du nombre de personnes vaccinées.

A quelle date la vaccination des publics actuellement éligibles sera-t-elle terminée ?

L'ARS Normandie rappelle qu'il faudra plusieurs semaines pour que l'ensemble des publics éligibles puissent être vaccinés, du fait du rythme de production des vaccins et donc de l'approvisionnement.

La circulation du virus s'intensifie en Normandie. Pour casser les chaînes de transmission, en cas de doute, chacun est invité à se faire tester pour connaître sa situation individuelle, à participer à l'identification de ses contacts à risque de transmission du virus en cas de résultat positif et à s'isoler sur recommandation des autorités sanitaires. Toute démarche individuelle de dépistage contribue ainsi à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus sur ce territoire. L'ARS appelle chacun à respecter avec la plus grande rigueur les gestes barrières et protéger ainsi leurs proches plus âgés.

